Élections Départementales 22 et 29 mars 2015 CHARENTON - JOINVILLE - NOGENT - ST MAURICE

Je soutiens la candidature de Sylvie MERCIER et de Thierry VIMAL

Elections départementales des 22 & 29 mars 2015

Suivez nous sur FACEBOOK : Départementales 94 Mercier-Vimal

Aidant aux opérations de tractage Acceptant que mon nom soit publié sur le comité de soutien
Apportant ma contribution financière :
Chèque à libeller à l'ordre de : « BUCLIN MF MERCIER / VIMAL ED 2015 » A retourner à : Anne BUCLIN - 87 quai de la Marne - 94340 JOINVILLE LE PONT
Madame/Monsieur :
Adresse:
CP : VILLE : Mail :
Tel:
La loi n° 95-65 du 19/01/1995 relative au financement de la vie politique donne aux citoyens et à eux seuls le pouvoir de financer la campagne des candidats qu'ils soutiennent. Un reçu vous sera adressé, vous permettant de déduire la somme de vos impôts en vertu de la loi. Imprimé sur papier recyclé.
Élections Départementales 22 et 29 mars 2015
CHARENTON - JOINVILLE - NOGENT - ST MAURICE
Je soutiens la candidature de Sylvie MERCIER et de Thierry VIMAL
Elections départementales des 22 & 29 mars 2015 Suivez nous sur FACEBOOK : Départementales 94 Mercier-Vimal
Suivez nous sur FACEBOOK : Départementales 94 Mercier-Vimal Je souhaite participer à la campagne en : Aidant aux opérations de tractage Acceptant que mon nom soit publié sur le comité de soutien
Suivez nous sur FACEBOOK : Départementales 94 Mercier-Vimal Je souhaite participer à la campagne en : Aidant aux opérations de tractage Acceptant que mon nom soit publié sur le comité de soutien Apportant ma contribution financière Chèque à libeller à l'ordre de : « BUCLIN MF MERCIER / VIMAL ED 2015 »

La loi n° 95-65 du 19/01/1995 relative au financement de la vie politique donne aux citoyens et à eux seuls le pouvoir de financer la campagne des candidats qu'ils soutiennent. Un reçu vous sera adressé, vous permettant de déduire la somme de vos impôts en vertu de la loi. Imprimé sur papier recyclé.